

# À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUIN LE TRI C'EST POUR **TOUS** LES EMBALLAGES PLASTIQUES

1<sup>ER</sup> JUIN 2016

Pots de yaourt,  
barquettes,  
films,  
sachets plastique,  
blisters...



A partir du 1<sup>er</sup> juin prochain, le tri des emballages plastiques devient plus simple.

Pots de yaourt, barquettes, films, sachets en plastique, blisters... seront à déposer dans le conteneur jaune avec les flacons plastiques.

Une simplification du geste de tri des emballages plastiques par les habitants pour améliorer et augmenter le recyclage des déchets ménagers.

Cette extension des consignes de tri des emballages plastiques initiée par Eco-Emballages<sup>(1)</sup> associe cinq collectivités :

- Grenoble-Alpes Métropole,
- la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan
- le SICTOM du Sud Grésivaudan,
- la Communauté de Communes de la Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais
- la Communauté de Communes du Trièves.

Cette nouvelle organisation est mise en œuvre par la société qui exploite l'usine de tri située dans le complexe de traitement des déchets Athanor, à La Tronche.

Elle concerne 572 000 habitants, soit 47 % de la population du département de l'Isère qui voit ainsi les consignes de tri des emballages plastiques harmonisées.

A partir du 15 mai, les habitants du Sud Grésivaudan recevront dans leurs boîtes à lettres un courrier accompagné d'un nouveau guide de tri. Ces nouvelles consignes de tri seront également affichées sur chaque conteneur plastique et disponibles sur le site :

[www.sictom-sud-gresivaudan.org](http://www.sictom-sud-gresivaudan.org)

<sup>(1)</sup> A propos d'Eco-Emballages

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Entreprise privée, agréée par l'Etat, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs : entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. Ce point vert visible sur les emballages indique que le fabricant du produit emballé participe financièrement au programme de recyclage d'Eco-Emballages. [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)